



## ASSEMBLÉE — 40<sup>e</sup> SESSION

### COMMISSION TECHNIQUE

#### Point 30 : Autres questions à examiner par la Commission technique

#### FUTURS BESOINS DE L'AVIATION EN MATIÈRE DE SPECTRE RADIOÉLECTRIQUE

[Note présentée par la Civil Air Navigation Services Organisation (CANSO), le Conseil international de coordination des associations d'industries aérospatiales (ICCAIA), le Conseil international des aéroports (ACI) et la Fédération internationale des associations de contrôleurs de la circulation aérienne (IFATCA)]

#### RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le spectre radioélectrique est une ressource naturelle rare à la capacité limitée, qui génère une demande croissante. Les services radio aéronautiques sont reconnus dans le monde entier comme les principaux utilisateurs de radiofréquences, sans lesquelles l'exploitation aérienne ne pourrait pas répondre à la demande de transports sûrs, efficaces et rentables<sup>2</sup>. L'OACI s'appuie sur Groupe d'experts en gestion du spectre de fréquences (FSMP) pour promouvoir activement les exigences de l'aviation civile concernant le spectre radioélectrique. Pour que les actions menées par l'OACI soient efficaces, tous les États membres doivent apporter un appui constant à l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Ce document rappelle l'augmentation des besoins en matière de spectre radioélectrique de l'aviation civile et souligne le rôle des États membres dans le soutien actif qu'ils apportent aux positions de l'OACI au sein de l'UIT.

**Suite à donner :** L'Assemblée est invitée :

- a) reconnaître les exigences croissantes en termes de sécurité, de fiabilité, d'interopérabilité et d'universalité des systèmes de transmission de données à haute vitesse pour assurer un transport sûr, efficace et rentable ;
- b) reconnaître la nécessité de protéger le spectre actuel des radiofréquences alloué aux systèmes aéronautiques et de l'accroître pour soutenir les opérations à moyen et long terme ;
- c) recommander que le Conseil encourage les États à soutenir activement les positions de l'OACI, notamment lors de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2019 de l'UIT (CMR-19).

<sup>1</sup> Versions française, anglaise, arabe, chinoise, espagnole et russe fournies par l'ICCAIA.

<sup>2</sup> Ce paragraphe est extrait de l'introduction du document intitulé *Position de l'OACI pour la Conférence mondiale des radiocommunications de 2019 de l'UIT*.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte aux Objectifs stratégiques Sécurité, Capacité et efficacité de la navigation aérienne, Protection de l'environnement et Développement économique du transport aérien.
<i>Incidences financières :</i>	Les activités visées dans la présente note seront entreprises sous réserve des ressources prévues au Budget-programme ordinaire de 2020-2022 et/ou provenant de contributions extrabudgétaires.
<i>Références :</i>	Doc 10115, <i>Rapport de la treizième Conférence de navigation aérienne (AN-Conf/13)</i> , Rectificatifs n <sup>os</sup> 1 et 2 et Supplément n <sup>o</sup> 1 Doc 10075, <i>Résolutions de l'Assemblée en vigueur (au 6 octobre 2016)</i>

## 1. INTRODUCTION

1.1 L'aviation civile connaît une croissance importante ces dernières décennies (le trafic aérien a doublé tous les 15 ans depuis 1971), et cette tendance devrait s'intensifier dans les années à venir. Cela implique une utilisation accrue des services radio aéronautiques, tout en maintenant le niveau de sécurité actuel. En outre, le développement sûr et efficace de l'aviation civile entraîne la création de nouveaux systèmes fondés sur des technologies de transmission de données. Par conséquent, les besoins en matière de spectre radioélectrique de l'aviation civile augmentent rapidement.

1.2 À l'échelle internationale, c'est l'Union internationale des télécommunications (UIT) qui assure l'attribution du spectre radioélectrique aux différents services. Au sein de l'OACI, le Groupe d'experts en gestion du spectre de fréquences (FSMP) veille à maintenir un accès suffisant aux ressources nécessaires pour assurer les services aéronautiques de communication, de navigation et de surveillance (CNS). L'aviation civile, en tant que principal utilisateur du spectre radioélectrique, cherche souvent à obtenir un accès à de nouvelles bandes de fréquences lors de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR), faisant observer que le secteur aéronautique a réussi à optimiser l'utilisation des fréquences déjà disponibles, même lors de la mise en place de nouvelles applications [p. ex. communications hertziennes entre équipements d'avionique à bord d'un aéronef (WAIC), surveillance dépendante automatique en mode diffusion (ADS-B) dans l'espace]. Le FSMP définit la position de l'OACI pour les CMR de l'UIT.

## 2. ANALYSE

### 2.1 Futurs besoins de l'aviation en matière de spectre radioélectrique

2.1.1 La forte croissance du transport aérien et le développement de nouveaux systèmes ont entraîné une hausse des besoins en fréquences dans l'aviation civile. Des systèmes de transmission des données fiables et sûrs doivent impérativement être mis à disposition pour sécuriser l'exploitation des appareils, surtout quand la densité du trafic augmente. Outre la sécurité, c'est aussi l'efficacité environnementale et économique qui est en jeu et il faut par conséquent des services de communication, de navigation et de surveillance (CNS) fiables pour assurer une gestion efficace du trafic.

2.1.2 Étant donné la compétition féroce à laquelle l'attribution des fréquences donne lieu, les États et les organismes internationaux de télécommunications doivent veiller à ce que le développement de nouvelles technologies n'engendre pas une dégradation de la sécurité aérienne.

2.1.3 Le développement de nouvelles technologies destinées à l'aviation civile devrait en toute logique nécessiter des fréquences non encore utilisées par l'aviation. Les méthodes actuellement utilisées par l'OACI intègrent des bandes de fréquences qui ne sont pas jugées essentielles pour la sécurité aérienne. Les nouvelles technologies mises au point par le secteur peuvent contribuer à satisfaire la demande du public en termes de sûreté et de fiabilité du transport aérien. Elles doivent donc être considérées comme prioritaires par les États et les organismes internationaux. Le développement des systèmes aéronautiques prend du temps et il convient par conséquent d'anticiper l'attribution des fréquences dédiées aux technologies associées.

## 2.2 **Nécessité d'un soutien actif de la position de l'OACI**

2.2.1 Le FSMP travaille activement à la promotion des besoins en matière de spectre radioélectrique de l'aviation civile. Les problématiques liées au spectre radioélectrique ont été parfaitement définies par le FSMP et la présente note n'appelle aucun changement à cet égard. Pour que les actions menées par l'OACI soient efficaces, la position de cette dernière, définie dans le cadre du FSMP, doit bénéficier de l'appui des États membres au sein de l'UIT.

2.2.2 Les CMR de l'UIT sont organisées tous les trois ou quatre ans et visent à résoudre les principaux problèmes d'attribution des fréquences. La prochaine CMR de l'IUT aura lieu en novembre 2019 (CMR-19 UIT). La position de l'OACI doit bénéficier de l'appui actif de tous les États membres lors de la CMR-19 pour profiter à l'aviation civile. Les prérogatives de l'UIT ne se limitant pas à l'aviation, les États doivent impérativement inclure des représentants de leurs différentes administrations de l'aviation civile ainsi que des experts dans leurs délégations nationales.

## 3. **CONCLUSION**

3.1 La forte croissance du transport aérien et le développement de nouveaux systèmes ont entraîné une hausse des besoins en fréquences dans l'aviation civile. Des systèmes de transmission des données fiables et sûrs doivent impérativement être mis à disposition pour sécuriser l'exploitation des appareils, surtout quand la densité du trafic augmente. Le FSMP travaille activement à la promotion des besoins en matière de spectre radioélectrique de l'aviation civile. Cependant, pour que les actions menées par l'OACI soient efficaces, la position de cette dernière définie dans le cadre du FSMP doit bénéficier de l'appui des États membres au sein de l'UIT.